

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean Jacques Henner - BTS - Services - Comptabilité et gestion

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jean Jacques Henner - BTS - Services - Comptabilité et gestion (8080)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 35%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 26%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Jacques Henner - BTS - Services - Comptabilité et gestion (8080)	Jury par défaut	Autres candidats	4	50	37	31	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	6	57	48	31	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	105	85	85	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Jacques Henner - BTS - Services - Comptabilité et gestion (8080)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	23	14	12	3	75 %
			Masculin	27	23	19	1	25 %
			Total	50	37	31	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	29	23	13	3	42,9 %
			Masculin	28	25	18	4	57,1 %
			Total	57	48	31	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	45	40	40	6	50 %
			Masculin	60	45	45	6	50 %
			Total	105	85	85	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Jacques Henner - BTS - Services - Comptabilité et gestion (8080)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	26	21	15	4	100 %
				AB	10	10	10	0	0 %
				B	3	3	3	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	42	37	31	4	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	0	0	0		
			AB	3	0	0	0		
			Total	8	0	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	10	5	2	0	0 %
				Sans mention	20	16	8	4	57,1 %
				AB	21	21	16	3	42,9 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	5	5	4	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	57	48	31	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	9	3	3	0	0 %
				Sans mention	67	53	53	11	91,7 %
				AB	22	22	22	1	8,3 %
				B	7	7	7	0	0 %
				Total	105	85	85	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Jacques Henner - BTS - Services - Comptabilité et gestion (8080)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	27	26	21	2	50 %
			En réorientation	8	6	6	1	25 %
			Non scolarisés	9	4	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	1	25 %
			Total	50	37	31	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	51	43	27	5	71,4 %
			En réorientation	4	3	2	1	14,3 %
			Non scolarisés	2	2	2	1	14,3 %
			Total	57	48	31	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	89	72	72	10	83,3 %
			En réorientation	7	5	5	1	8,3 %
			Non scolarisés	8	7	7	1	8,3 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	105	85	85	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Jacques Henner - BTS - Services - Comptabilité et gestion (8080)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	57	51	51	8
			Autres doublettes	41	29	29	4
		Baccalauréat Professionnel	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	35	30	21	7
			Autres spécialités	20	16	8	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Jacques Henner - BTS - Services - Comptabilité et gestion (8080)	Jury par défaut	Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	58,2 %	63,7 %	63,7 %	66,7 %
		Autres doublettes	41,8 %	36,3 %	36,3 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Jacques Henner - BTS - Services - Comptabilité et gestion (8080)	Jury par défaut	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	63,6 %	65,2 %	72,4 %	100 %
		Autres spécialités	36,4 %	34,8 %	27,6 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau de l'élève dans les disciplines (français/philo, histoire-géo, maths, économie/droit/gestion, anglais)	Moyenne des notes pour les disciplines retenues	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	expression écrite - orthographe - syntaxe de la lettre de motivation	Important
	Autonomie	avis quant à la méthode de travail - avis sur l'autonomie de l'élève	Important
Savoir-être	Qualités relationnelles	remarques dans le bulletin quant au comportement - avis sur l'investissement	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence du projet	argumentation dans la lettre de motivation sur le projet professionnel - avis sur la capacité à réussir dans la formation	Très important
	Investissement dans la formation	assiduité (nombre d'absences indiqué sur le bulletin) - l'implication à travers les remarques du bulletin	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Participation à des actions - et l'avis sur l'engagement citoyen dans la fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série S2TMD

- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux ont été grandement reprises à partir des critères généraux publiés sur Parcoursup.

- En termes de résultats académiques (notes, moyennes, progression), la commission s'est basée sur les notes obtenues en classes de 1ère et de Tale dans les enseignements de mathématiques, français/philo, histoire-géographie, économie/droit /gestion, anglais) avec un degré d'importance essentiel.
- En termes de compétences académiques, acquis méthodologiques et savoir-faire, la commission a exploité la fiche avenir du candidat en évaluant la capacité d'organisation, l'autonomie et la rigueur mais également la qualité rédactionnelle de la lettre de motivation.
- En termes de savoir-être, les qualités relationnelles, l'investissement, et le comportement tels qu'ils figurent dans les remarques des bulletins ont été pointés comme critère essentiel.
- La motivation et la cohérence du projet ont été évalués par le biais de la lettre de motivation et de la fiche avenir, critères jugés comme très importants par la commission.
- L'engagement citoyen, évalué à partir des engagements et actions péri et extra scolaires, est un critère apprécié comme complémentaire

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission recommande aux candidats de travailler à la cohérence du projet et de soigner la lettre de motivation. Les lettres de motivation issues d'internet sont à proscrire, le candidat est invité à personnaliser ce document, en montrant qu'il s'est renseigné sur la formation et que sa candidature s'inscrit dans un projet professionnel mûri et réfléchi.

Signature :

Rachid EZZEDGUI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean

Jacques Henner